

vu la concentration de la population que l'on note dans l'Ouest de l'Ontario, je me demande comment on a pu désigner comme économiquement faible une région dont les habitants travaillent à 50 ou 60 milles plus loin. Il doit certes y avoir quelque chose qui ne va pas lorsqu'un maire ignore que sa ville souffre de marasme. Ni le premier ministre de la Colombie-Britannique qui vient de là ni les gens d'Edmundston ne savaient que cette ville était économiquement faible.

J'ai ici un article du *Globe and Mail*, dont j'aimerais consigner quelques extraits au compte rendu:

En cela, Edmundston donne un exemple qui pourrait être imité ailleurs avec profit par bien des Canadiens, qui acceptent actuellement l'idée que c'est à un échelon supérieur du gouvernement qu'il incombe de créer un climat où puisse fleurir l'esprit d'initiative. Edmundston entreprend cette tâche de son propre chef, s'efforçant de devenir une ville où, selon le mot du maire, ses enfants voudront rester et où les cadres de l'industrie voudront vivre. Pour une région qu'un gouvernement fédéral à tendance socialisante a déclarée zone de marasme, le climat y est remarquablement vivifiant. Il serait à souhaiter que certaines de nos prétendues régions prospères aient autant d'esprit d'initiative.

Mais, par-dessus tout, c'est un empiètement direct sur les droits des provinces et des municipalités, et l'Ontario, ma province, possède une loi qui défend aux municipalités d'offrir des stimulants à l'industrie.

De plus, monsieur le président, j'aimerais savoir quelles recherches ont été menées dans les régions de marasme. J'entends par là: ont-elles un climat propice à l'industrie? L'industrie peut-elle y croître et y grandir? Il faut poser ces questions, car autrement on gaspille les deniers publics. Nombre de ces régions ont possédé, à un moment ou l'autre, quantité d'industries, qui ont finalement démenagé ailleurs. A-t-on cherché les raisons de ces départs et, si elles existent encore, vont-elles de nouveau porter les industries à s'en aller?

Les encouragements fiscaux comprennent des exemptions d'impôt, une défalcation de 50 p. 100 en deux ans et une défalcation de 20 p. 100 sur une période de cinq ans. Ces encouragements sont circonscrits par un règlement spécial qui, suivant le *Financial Post*, sera une source de friction continue.

Trois genres d'industries réagiront à ces encouragements. Le premier genre c'est la nouvelle industrie qui vient d'être constituée en corporation et qui s'établit. C'est le genre d'industrie qu'il faut. Un autre, c'est l'industrie présentement établie qui se met à transformer suffisamment sa fabrication pour se classer parmi les bénéficiaires des encouragements fiscaux, qui abandonne son emplacement actuel, où son départ crée du chômage, et qui va dans un autre endroit pour créer

de l'emploi, sans qu'aucun résultat utile suive la dépense des deniers du contribuable. Le troisième genre, c'est l'industrie américaine qui vient au pays, est subventionnée, et recueille des centaines de milliers de dollars pour établir précisément la chose contre laquelle s'élève le ministre des Finances. Il a dit que les États-Unis ont déjà la propriété de 60 p. 100 de l'industrie canadienne, et je pense qu'il a ajouté: «Il est plus tard que vous ne pensez.»

Je termine en disant: Répandons nos stimulants dans plusieurs autres domaines afin que les ouvriers, les hommes d'affaires et les membres des professions libérales se sentent poussés davantage à placer des fonds pour favoriser l'expansion de l'industrie canadienne. Accordons aux Canadiens, à nos gens qui travaillent dans les industries ou dans les ateliers un peu partout au pays, une exemption d'impôt à l'égard des sommes qu'ils placent dans l'industrie canadienne. Ainsi, nous assurerons à nos fabriques une propriété canadienne et les Canadiens seront fiers d'en être les propriétaires.

D'autre part, nous devrions mettre fin à nos mesures anti-américaines, c'est-à-dire aux taxes injustes qui sont imposées sur les placements américains dans l'industrie canadienne. En appliquant ces mesures, vous permettez à l'industrie canadienne installée aux États-Unis de devenir prospère, sans être entravée par des taxes injustes dans une région où elle jouit de marchés considérables. Ce bill n'a pas été mûri; c'est un bill qui établit des distinctions injustes et on devrait le modifier.

M. Otto: Monsieur le président, je voudrais insister sur l'article dont l'honorable député de Simcoe-Est vient de parler, mais auparavant je tiens à dire qu'on a beaucoup parlé dans le passé des industries devant appartenir à des Canadiens, mais les raisons invoquées à ce sujet sont quelque peu embrouillées.

Bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre, et la plupart, je crois, des députés vis-à-vis ont reçu, de la part des Américains, des propriétaires et des représentants de sociétés américaines ayant des filiales au Canada, l'assurance claire et nette que leur unique ambition est de faire de l'argent. Ils disent que si un produit peut être fabriqué à meilleur compte au Canada pour être ensuite exporté ailleurs, ils le feront. Peu leur importe où va leur argent.

Je dois admettre que cet argument semblait très valable, mais je me suis souvenu ensuite que, pendant la guerre de Corée, l'acier laminé à froid figurait sur une liste de priorité et ne pouvait être exporté des États-Unis parce que ce pays en avait besoin pour l'effort de guerre. Je me souviens que durant ces